La prochaine réunion du « CONSEIL MUNICIPAL » aura lieu, le :

Jeudi 28 mars 2024

à 17 h

à la Salle des Fêtes

ORDRE DU JOUR:

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2024
- 2. Affaires financières
 - a. Approbation du compte de gestion 2023 du Service de Gestion Comptable
 - b. Approbation du compte administratif 2023 (communes et budgets annexes)
 - c. Affectation du résultat 2023
 - d. Vote des taux de taxe foncière bâtie, non-bâtie et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
 - e. Adoption du budget primitif 2024 (commune et budgets annexes)
 - f. Dérogation au principe du prorata-temporis pour l'amortissement des biens de l'actif
 - g. Subventions
- 3. Personnel communal
 - a. Tableau des effectifs du personnel communal
- 4. Régularisation d'emprise de voie lieu-dit Loguel Prat An Guerm
- 5. Commerce alimentaire de l'Armor : bail commercial
- 6. Affaires diverses